

Audrey ESSNER - Avocat au Barreau de NICE

10, rue Foncet 06000 NICE - Tel. 04.97.06.68.80 - Fax. 04.97.06.68.88 - www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - SUR LICITATION - EN UN SEUL LOT

A NICE, 28, rue Fontaine de la Ville - au sein du quartier Riquier, proche du port

APPARTEMENT mansardé,

de 3 pièces principales - au 4^e étage - LOI CARREZ : 48.30 m²

Situé sur la Côte d'Azur, entre mer et montagnes, au bord de la célèbre Baie des Anges. Nice, ville touristique mondialement connue, avec de nombreuses infrastructures, un aéroport international, des équipements culturels importants.

Elle possède de nombreux musées, un théâtre national, un opéra, une bibliothèque à vocation régionale, un conservatoire à rayonnement régional.

UNE CAVE

ADJUDICATION JEUDI 15 MAI 2025 à 9h

Au Palais de Justice du TRIBUNAL JUDICIAIRE de NICE, Palais de Justice - 06300 NICE, Place du Palais.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Mise à prix : **80.000 €**

Faculté de baisse du quart, puis de la moitié,
en cas d'enchères désertes

Consignation pour enchérir : 8.000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de NICE.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de NICE, le 27 février 2025, sous le n° 25/00031, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de NICE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de NICE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

Surenchère : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NICE.

Pour tous renseignements, s'adresser au CABINET ESSNER. Tél. 04.97.06.68.80.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Avant pour Avocat postulant Maître Audrey ESSNER

CULICIANTE, n'ayant pas constitué Avocat.

Désignation : Les parties divisées et indivisées d'un immeuble sis à NICE, 28, rue Fontaine de la Ville, cadastré section IV, numéro 219, pour 2a 41ca. Objet d'un état descriptif de division publié le 9 juin 1961, volume 3111, numéro 3. Les parties divisées comprenant :

- Le lot N°14 : UN APPARTEMENT mansardé, au 4^e étage, quote part des parties communes générales indéterminées ;

- Le lot N° 15 : UNE CAVE, quote part des parties communes générales indéterminées.

DAT : + de cinq ans

Occupation : Les biens saisis sont libres de toute occupation

Syndic : Cabinet BRUSTEL 18 Rue de Paris à NICE (06000).

Visites : Mercredi 30 avril 2025 de 11h à 12h - Vendredi 9 mai 2025 de 14h à 15h